

GRAND ORIENT DE FRANCE



Science
Citoyen

technique

politique

État

LIVRE BLANC

Après

Les Cahiers thématiques



travail
égalité

monnaie

République

fraternité

économie

Économie

solidarité

laïcité

individu
société

liberté

Une économie repensée

Loges contributives

- Respectable Loge, Fraternité Caraïbes, Orient de Basse-Terre/Trois-Rivières, Région 1**
- Respectable Loge, Garibaldi, Orient de Nice, Région 2**
- Respectable Loge, L'Étoile bleue, Orient de Toulon, Région 2**
- Respectable Loge, Axis Mundi, Orient de Draguignan, Région 2**
- Respectable Loge, Olbia, Orient de Hyères, Région 2**
- Respectable Loge, Démos, Orient de Nice, Région 2**
- Respectable Loge, Etoile des Mascareignes, Orient de Saint-Pierre, Ile de La Réunion, Région 3**
- Respectable Loge, Lumière De Sirius, Orient de Port Louis, Ile Maurice, Région 3**
- Respectable Loge, La Orana, Orient de Papeete, Région 3**
- Respectable Loge Nicolas Koechlin, Orient de Mulhouse, Région 4**
- Respectable Loge, Amour et Liberté, Orient de Thionville, Région 4**
- Respectable Loge, Olympe de Gougues, Orient de Strasbourg, Région 4**
- Respectable Loge, L'Aurore Sociale, Orient de Troyes, Région 4**
- Respectable Loge, Imagine, Orient de Troyes, Région 4**
- Respectable Loge, La Vraie Lumière, Orient de Nancy, Région 4**
- Respectable Loge, Abbé Grégoire, Orient de Lunéville, Région 4**
- Respectable Loge, Saint Jean au Temple de la Paix, Orient de Metz, Région 4**
- Respectable Loge, Les Frères de Georges Couthon, Orient de Clermont-Ferrand, Région 5**
- Respectable Loge, La Société des Dix, Orient de Riom, Région 5**
- Respectable Loge, Louise Michel, Orient de Limoges, Région 5**
- Respectable Loge, Le Réveil de l'Yonne, le Phénix et La Fraternité Réunis, Orient d'Auxerre, Région 6**
- Respectable Loge, Mosaique, Orient de Montélimar, Région 6**
- Respectable Loge, Maillon et Liberté, Orient de Lyon, Région 6**
- Respectable Loge, Le Cœur et L'Esprit, Orient de Voiron, Région 6**
- Respectable Loge, La Bonne Foi, Orient de Saint Germain en Laye, Région 7**
- Respectable Loge, Les Amis Philanthropes et Discrets Réunis, Orient de Versailles, Région 7**
- Respectable Loge, Architecture, Partage et Progrès, Orient de St Germain en Laye, Région 7**
- Respectable Loge, La source Fraternelle, Orient de Livry-Gargan, Région 7**
- Respectable Loge, Robespierre et Saint Just, Orient de Montpellier, Région 8**
- Respectable Loge, Germanor, Orient de Perpignan, Région 8**
- Respectable Loge, L'Émancipation Thouarsaise, Orient de Thouars, Région 9**
- Respectable Loge, Harmonie – Évolution, Orient de Cholet, Région 9**
- Respectable Loge, Justice et Raison, Orient de Dreux, Région 9**
- Respectable Loge, Étoile de Marianne, Orient de Niort, Région 9**
- Respectable Loge, La Triple Unité, Orient de Fécamp, Région 9**
- Respectable Loge, République Malouine, Orient de Saint Malo, Région 9**

Respectable Loge, Le Myosotis de Vorgium, Orient de Treffin-Carhaix, Région 9
Respectable Loge, Fraternité Normande, Orient d'Évreux, Région 9
Respectable Loge, Moriah, Orient du Mans, Région 9
Respectable Loge, Reconnaissance et Amitié, Orient d'Ancenis, Région 9
Respectable Loge, Triple Union, Orient de Dinan, Région 9
Respectable Loge, La Parfaite Égalité, Orient Rouen-Canteleu, Région 9
Respectable Loge, Tolérance et Liberté, Orient de Cambrai, Région 10
Respectable Loge, La Lumière du Hainaut, Orient de Maubeuge, Région 10
Respectable Loge, Le Chantier Lumineux, Orient de Paris, Région 11
Respectable Loge, Les Amis Fidèles, Orient de Paris, Région 11
Respectable Loge, Clarté, Orient de Paris, Région 11
Respectable Loge, Demain, Orient de Paris, Région 11
Respectable Loge, La Défense Maçonnique, Orient de Paris, Région 11
Respectable Loge, Charles de Montesquieu, Orient de Paris, Région 11
Respectable Loge, Intersection, Orient de Paris, Région 12
Respectable Loge, Etoile Polaire, Orient de Paris, Région 12
Respectable Loge, Léonard de Vinci, Paris, Région 13
Respectable Loge, Montmorency-Luxembourg, Orient de Paris, Région 13
Respectable Loge, Le Bonheur Diderot, Orient de Paris, Région 14
Respectable Loge, Spartacus, Orient de Paris, Région 14
Respectable Loge, Les Vrais Experts, Orient de Paris, Région 14
Respectable Loge, Fraternité Méditerranée, Orient de Marseille, Région 15
Respectable Loge, Parfaite Sincérité, Orient de Marseille, Région 15
Respectable Loge, Voyages, Orient de Marseille, Région 15
Respectable Loge, les Amis du Travail, Orient de Marseille, Région 15
Respectable Loge, Concorde et Montesquieu, Orient de Bordeaux, Région 16
Respectable Loge, Réveil Maçonnique, Orient de Libourne, Région 16
Respectable Loge, Les Chevalier de la Fraternité, Orient de Bordeaux, Région 16
Respectable Loge, Gambetta, Orient de Cahors, Région 17
Respectable Loge, La Voie Humaniste, Orient de Castanet-Tolosan, Région 17
Respectable Loge, La Parfaite Amitié, Orient d'Albi, Région 17
Respectable Loge, La Propagation de la Vraie Lumière, Orient de Tarbes, Région 17
Respectable Loge, Les Cœurs Réunis, Orient de Toulouse, Région 17

Lancer un projet volontariste de grands travaux en France et en Europe

Deux grands axes :

- bâtir et déployer les infrastructures et industries du XXI^e siècle dans un objectif de réduction des pollutions : industries d'électrification des transports, de production d'énergie décarbonnée (nucléaire sans déchets long-terme, solaire spatial) ;
- procéder à la réparation des erreurs et au nettoyage des dégâts issus de la précédente phase de l'expansion industrielle, avec des travaux de traitement des pollutions passées (nucléaires et autres), démantèlements et renforcements divers.

Ces deux axes offrent des perspectives d'export, non seulement à visées de débouchés industriels externes, mais aussi dans le but de fournir à nos voisins planétaires une alternative utile pour leur feuille de route de relance économique.

L'organisation interne des entreprises doit être repensée

Cette crise démontre la fragilité des organisations pyramidales classiques et confirme la nécessité d'organisations plus horizontales et plus agiles. Elle devrait promouvoir des tendances émergentes :

- la généralisation d'organisations de travail flexibles qui mêlent présence dans l'entreprise et activité à distance. L'une des conséquences ambiguës de cette évolution sera de gommer encore plus la séparation entre la sphère privée et la sphère professionnelle ;
- la structuration en équipes entrepreneuriales autonomes de petite taille, susceptibles de fonctionner en petites unités résilientes, avec peu de directives venant de la direction centrale en cas de crise majeure. Plusieurs groupes de taille mondiale (*Google*, *Spotify*) ont déjà mis en œuvre des organisations de ce type : tribus, *squads* ou guildes flexibles, avec un fort degré d'autonomie ;
- la diffusion de méthodologies collaboratives pour travailler efficacement dans ces nouvelles organisations autonomes et entrepreneuriales. Ces méthodes fondées sur l'intelligence collective, créées dans les années 1960 et 1970, restent encore marginales dans la plupart des entreprises : *design thinking*, *growth hacking*, *business agility*. Elles sont destinées à devenir la norme ;
- la promotion d'une culture interne favorisant la prise en compte des individus dans leur globalité, professionnellement et personnellement. Les organisations vont être soumises à une injonction paradoxale : prêter beaucoup plus d'attention qu'auparavant aux situations personnelles de leurs collaborateurs, tout en respectant leur droit à la vie privée.

Mettre en place un service universel gratuit d'accès à Internet pour tous reposant sur des outils non marchands (logiciels libres), géré par une autorité indépendante de régulation ; promouvoir au niveau européen une

politique coordonnée de juste taxation des GAFAM et de régulation de leurs activités pour préserver les intérêts des citoyens-clients ; lancer une réflexion nationale sur le périmètre souhaité.

Organiser et structurer la formation des chefs d'entreprise, la rendre obligatoire dès leur création.

- répartir autrement de façon obligatoire les résultats de l'entreprise : 30% affectés aux fonds propres, si distribution de dividendes pour la part restant, un montant équivalent pour les salariés.
- organiser et assister le chef d'entreprise pour qu'il détermine ses indicateurs de gestion avec l'assistance des chambres consulaires, et possède pour chaque entreprise un tableau de bord lui permettant de connaître sa situation exacte.
- soutenir et assister les chefs d'entreprise en difficulté via des réseaux d'associations tel l'APESA

Lutter contre la financiarisation de l'économie et créer des

circuits productifs courts

La vraie question aujourd'hui est celle de la régulation des marchés. Bien que le marché mondial soit désorganisé, il reste nécessaire et primordial pour notre économie. S'il n'y a plus de marché, il n'y a plus d'échanges économiques. Il faut redéfinir la notion de marché en relocalisant nos productions industrielles et en remettant en cause le dogme européen de la libre-concurrence non faussée qui fait de nous des otages d'un système complexe, interconnecté et fragile.

L'État doit pouvoir agir sur l'offre et la demande qui ne peuvent se réguler seules et automatiquement dans une économie libérale, sans avoir des conséquences néfastes (le fort survit et le faible disparaît). Aujourd'hui on est plus sur la stratégie que sur l'opérationnel. Une des propositions serait de taxer beaucoup plus les mouvements boursiers et les intermédiaires financiers non productifs et de redistribuer les cartes en redonnant 'une bouffée d'air' aux producteurs directs. Ces derniers pourraient ainsi distribuer un peu plus à ceux qui sont directement contributeurs de création de richesses, et d'investir plus pour pérenniser l'entreprise.

On peut imaginer également la création d'un circuit de production court par la suppression d'un ou plusieurs niveaux intermédiaires de la chaîne de valeur. Il faut bien se poser la question « qui crée la richesse ? » et donc qui mérite le plus ? Dans le principe il faut réajuster le ' curseur ' de manière à rééquilibrer la répartition des profits. Ne peut-on pas envisager la création d'un fond économique doté de moyens puissants et très importants qui appartiendrait aux acteurs économiques et serait utilisé pour gérer les crises ? Il faut impérativement que l'économie réelle reprenne la main sur la finance.

Quelle est la bonne échelle pour solutionner les problèmes actuels ? La France seule ne peut rien, l'Europe non plus. Les problèmes sont mondiaux et doivent être réglés à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte économique, il ne faut pas oublier que le revenu universel inconditionnel pourrait constituer un vecteur puissant pour un aménagement de notre système économique et pour la mise en place d'un nouveau contrat social. Encore faut-il trouver la solution pour le financer.

Pour un impôt juste et équitable

Simplifier le Code Général des Impôts en limitant la fiscalité à trois impôts :

- a. le prélèvement à la source pour les particuliers avec un taux unique ;
- b. la taxe sur le chiffre d'affaires pour les entreprises avec un taux unique ;
- c. l'impôt sur les grands patrimoines des particuliers et des entreprises (>10 millions d'euros) avec un taux unique

Supprimer toutes les « portes dérobées » et passe-droits : exemptions, régimes dérogatoires, intégration fiscale, dégrèvements, crédits et réductions d'impôts sans exception

Rassembler toutes les aides de l'État aux familles (dons, à l'emploi d'un salarié à domicile, à des frais de garde d'enfants,) et aux entreprises (gasoil non routier, crédit d'impôt recherche,) sous la forme d'un chèque unique en lieu et place des crédits d'impôts, réduction et déductions. Les aides ne sont plus des droits mais des aides accordées par l'État.

Publier chaque année la liste des 500 entreprises et contribuables les plus aidées par l'État

Chaque année les citoyens votent électroniquement le maintien ou la modification des 3 taux de prélèvement sur proposition de l'exécutif

Égalité homme femme

- Modifier le Code du Travail pour obliger tous les employeurs à afficher les salaires individuels ;
- Cette obligation d'affichage aura également un effet bénéfique sur les discriminations en général (origines, handicap...)

- Protections périodiques et contraception doivent être prises en charge intégralement par la Sécurité Sociale (avec obligation de production sur le territoire français).

Relocaliser et privilégier l'Europe

La production des médicaments et principes actifs nécessaires à leurs fabrications doivent être réalisés au sein de l'Union Européenne. Idem pour les matériels comme les respirateurs ainsi que l'ensemble des consommables qui ont cruellement manqué dans les hôpitaux durant cette crise sanitaire. Cela doit permettre de réduire le délai d'approvisionnement lorsque cela devient nécessaire pour le patient et de garantir une fabrication en adéquation avec nos valeurs (qualité des produits, conditions de travail lors de la fabrication...).

Pour ce qui concerne l'agriculture, l'État doit veiller à ce que les produits vendus ne proviennent pas de l'autre bout de la planète. Cela doit permettre d'avoir des produits frais pour les consommateurs, de faire travailler des acteurs locaux (économie locale) et de réduire l'empreinte carbone due à la distance. Il serait envisageable d'informer simplement le consommateur de la distance parcourue par le produit pour lui permettre de juger de la cohérence de son achat.

Par une signalétique similaire à celle de *Nutriscore* pour la qualité nutritionnelle du produit, pourquoi ne pas envisager une typologie de produits qui permettrait de valoriser les produits proches et pénaliser les produits provenant de plus loin. Le consommateur deviendrait acteur du changement en prenant conscience de ces informations.

Dans les marchés publics sur notre territoire, les provenances des principales fournitures doivent être garanties au sein de l'Union Européenne. Les pouvoirs publics doivent pouvoir privilégier les Entreprises dont les principales fournitures proviennent de l'Union Européenne. Ce critère existe déjà mais il est rarement mis en œuvre et n'est actuellement qu'informatif pour les décideurs. Ce critère doit être un indice supérieur au critère de prix dans le jugement des offres avant l'attribution d'un marché. Cela permettra de favoriser des usines de production locales (France ou Europe). Dans le cadre des marchés publics l'État doit limiter contractuellement avec ces prestataires le nombre d'intermédiaires qui interviennent dans la chaîne de fabrication. Cela va permettre de limiter la sous-traitance multiple et permettre de revenir à un fonctionnement plus cohérent du marché du travail avec des acteurs locaux (pas de sous-traitance étrangère).

Certains secteurs stratégiques de nos économies doivent rester sous le contrôle au sein de notre zone économique Européenne pour permettre un meilleur encadrement en cas de crise (production de vaccins, de masques...). Ces entreprises considérées comme stratégiques devront être soumises à certaines obligations en cas de situation de crise ou de pandémie. Nous n'avons toujours pas tiré les leçons des épisodes H5N1, H1N1, SIDA, SRAS... Alors que d'autres pandémies nous guettent... Procédons à l'écriture de plans d'urgence à mettre en œuvre sur le modèle des plans ORSEC. L'État doit retrouver ici son rang de garant de la protection sanitaire de la population.

L'État doit se porter garant voire acteur dans certains secteurs de l'économie stratégiques et indispensables aux Français (exemple des produits de première nécessité : eau, électricité, carburant...). Ceci afin de limiter et mieux encadrer les fluctuations de coûts et donc d'impact financier sur les ménages.

Sur certains secteurs économiques lorsque des Entreprises veulent relocaliser leurs activités, l'État doit pouvoir les aider, pourquoi pas sous forme de garantie bancaire d'État ou de nationalisation limitée dans le temps (exemple : intégration de l'État au capital des Entreprises pour une durée limitée). L'État doit à travers cette aide apportée, permettre le développement de l'activité sur le territoire Français ou Européen, et imposer contractuellement un certain nombre de points : utilisation des énergies renouvelables, véhicules électriques, intéressements des salariés au bénéficiaires (règle des trois tiers), favoriser les matériaux écologiques, l'emploi de personnels handicapés, favoriser les fournisseurs locaux, interdiction de sous-traiter...

Œuvrer vers une harmonisation Européenne des salaires pour permettre de limiter la concurrence entre les différents États membre et favoriser ainsi une meilleure coopération. Ceci pour éviter de créer des concurrences déloyales au sein de l'Union Européenne, et favoriser les relocalisations industrielles sur notre territoire.

Créer une autorité mondiale avec un pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, tous les trois émanant d'une volonté populaire, c'est-à-dire représentatifs.

L'idée à retenir qui paraît la plus importante, la plus difficile à mettre en œuvre compte tenu des résistances éparses, peut-être la plus lointaine, mais qui sait ? C'est la mobilisation de nos gouvernements, de nos diplomaties, économies, justices, pour que se mettent en place cette autorité mondiale chargée de ces problèmes d'épidémies, de pollution et de réchauffement climatique. C'est une utopie bien sûr, mais c'est surtout une nécessité et si la raison des hommes ne peut la mettre en place, alors on peut penser que la violence de la nature et leur propre violence les y contraindront.

Remettre l'économie au service de l'humanité et la finance à sa juste place

L'avenir de l'humanité exige une remise en cause radicale de cette idéologie néo-libérale, à la fois totalitaire, inégalitaire et impitoyable à l'encontre des plus pauvres.

Les gouvernements démocratiquement élus doivent avoir le courage de s'attaquer avec fermeté aux dérives de cette économie pernicieuse. La lutte contre les paradis fiscaux doit être menée sans tolérance aucune, qu'il s'agisse de petites îles des Caraïbes ou de certains états européens. Les entreprises qui tirent bénéfice de ce système doivent être sanctionnées, même si ce sont de grands groupes de droit français. La corruption qui gangrène la vie de nombreux états et qui sévit encore parfois au sein même de nos instances républicaines doit être combattue avec la plus grande fermeté

Au fil des années, pour financer son fonctionnement, la France a contracté des emprunts importants. Une partie de cette dette alimente des fonds spéculatifs dont on ne connaît même pas la nature exacte et qui, de plus, tirent très certainement une grande partie de leurs bénéfices d'opérations frauduleuses d'optimisation fiscale. Il serait pour le moins normal d'exiger dans ce domaine, une véritable transparence afin que la part des impôts dévolue au remboursement de la dette ne serve pas à financer cette fraude.

Les services publics dont l'importance a été démontrée dans les circonstances troublées actuelles, doivent être renforcés. Leur efficacité doit encore être accrue notamment par une amélioration de leurs moyens et par une meilleure reconnaissance du travail effectué, aussi bien par les fonctionnaires titularisés que par les contractuels.

D'une façon générale, le travail doit être revalorisé, à la fois dans sa rémunération et dans ses conditions d'exercice.

Rien ne justifie le montant astronomique de certains revenus : ni la naissance, ni les compétences, ni les responsabilités. Tout doit être mis en œuvre pour une réduction équitable des écarts de salaires.

Enfin, il paraît essentiel de relocaliser de nombreuses industries dont le caractère stratégique est clairement apparu à l'occasion de la pandémie.

Le système financier, aussi bien les établissements bancaires que les places boursières, doit retrouver son simple rôle d'outil au service du développement et doit perdre sa place de bénéficiaire ultime des circuits économiques.

L'heure est venue, pour préserver l'avenir, de penser et mettre en place une économie solidaire et durable au service de l'humanité : une économie qui tienne compte des impératifs de protection de l'environnement ; une économie qui permette aux hommes et aux femmes de s'épanouir dans leur travail ; une économie qui préserve une véritable égalité des chances dans la société et qui protège les plus faibles.

L'humanité a besoin d'une économie qui mette en action la Liberté, l'Égalité et la Fraternité : d'une économie républicaine et vertueuse.

Créer une catégorie d'entreprise à mission d'intérêt général labellisée et ouvrir à ces entreprises des marchés réservés.

Il s'agirait de compléter la législation de l'entreprise à mission en créant une catégorie d'entreprise qui souhaite contribuer à l'action sociétale, environnementale ou culturelle par des formes qu'il faudra préciser. Ce faisant, ces entreprises pourraient être labellisée ESS au titre de la Loi de 2014. Il convient d'encadrer de façon plus précise cette labellisation pour éviter des vocations purement opportunistes et l'entourer d'incitations fiscales accordées en fonction des efforts fournis par les entreprises pour se structurer en conséquence. Cette labellisation met en hybridation et en coopération des entreprises mues par un intérêt privé et celles issues de l'ESS animées par l'intérêt commun. Elle ouvre un large champ de contribution à la société en démultipliant le nombre d'acteurs concernés au-delà des dispositifs existants (fondations par exemple), les formes de contribution (l'entreprise devra définir ses formes de contribution et les différences entre elles font faire jouer une diversité d'engagements) et permet à l'ESS de changer d'échelle

Il paraît logique d'inciter les entreprises à mission labellisée ESS d'accéder à des conditions préférentielles aux appels d'offres publics en reconnaissance de leurs efforts en direction d'un « mieux disant sociétal ». La loi de 2014 et la labellisation ESS le permet mais pour des domaines limités. Élargir le nombre de ces domaines nous confronte à la notion de libre concurrence qui avait mis fin au mieux « disant social » (Conseil constitutionnel et législation européenne). Toutefois, la nécessité de mobiliser des moyens supplémentaires au bénéfice de l'intérêt général suite à la crise sanitaire, d'avoir un impact significatif et diversifié sur les transformations sociétales et environnementales, d'encourager la contribution des forces entrepreneuriales à participer à ces transformations, bref à ne négliger aucun moyen ni aucun acteur pour y parvenir justifient certains aménagements à cette liberté.

Le retour du concept d'Autonomie Stratégique dans les nations :

Il est évidemment impossible et éminemment dangereux de voir un repliement de chaque nation sur son économie, sous prétexte de la crise sanitaire ; le Monde bruisse sous les bruits de bottes, un unilatéralisme serait fatal.

Il est temps de conceptualiser un nouveau système économique plus respectueux des personnes et de la Nature, redéfinissant la notion de Travail, de Capital et de partage des richesses créées ; tout d'abord, la priorité devrait être de parvenir à donner une réponse coordonnée des grandes puissances économiques à la Crise, en créant une structure dédiée et innovante. En effet, l'OMC et ses règles libérales a montré ses limites et est en crise, ainsi que l'OMS, principalement du fait des USA. L'ONU, trop politisée et trop lourde à mettre en mouvement, ne peut pas non plus être le réceptacle de cette structure. Ce lieu permettrait la prise en compte des mesures sanitaires et coordonnées, en parallèle à la mise en place de mesures évitant les restrictions aux exportations et la limitation des mesures protectionnistes, ainsi que des réflexions sur la Nouvelle Economie à mettre en œuvre, en lien étroit, cette fois, avec un respect de notre planète.

La vision de Lénine sur la tendance obligée du Capitalisme à l'Impérialisme se voit vérifiée, le Monde étant concrètement divisé en 3 zones d'influence économique : les USA, la Chine et, plus marginalement, l'Union Européenne.

Cette dernière a une occasion unique de montrer sa différence au reste du Monde en créant cette structure innovante et en invitant toutes les nations désireuses d'y apporter leur point de vue.

La puissance économique des USA étant en grande partie basée sur l'hégémonie du dollar et le chantage aux représailles envers les pays n'appliquant pas les mesures dictées par les Etats-Unis, il serait nécessaire d'obliger chaque pays de l'Union à ne commercer qu'en euro. Tous les pays souhaitant négocier avec l'Union se verraient imposer la même exigence, ce qui ferait mathématiquement baisser la part du dollar dans les échanges internationaux. Si une entreprise de l'Union souhaite commercer avec un pays visé unilatéralement par des sanctions américaines et que cette entreprise se voit sanctionner par les USA afin d'être exclu du Marché Américain, une entreprise américaine de taille identique œuvrant dans le même domaine d'activité et n'ayant pas de structure de production en Europe serait elle-aussi automatiquement exclue du Marché Européen.

En parallèle, la crise de la COVID 19 ayant mis en lumière le degré de dépendance excessif de notre économie au reste du monde, au premier chef la Chine, notamment dans le domaine de la Santé, la nécessité de relocaliser certaines productions se fait impérieuse. C'est en ce sens que la création d'un Commissariat au Plan décidée par le Gouvernement est un pas en avant, afin de lister les productions nécessaires à l'indépendance économique et sanitaire de notre pays.

Nous devons passer alors d'une économie libérale à une économie toujours ouverte, mais autonome dans certains secteurs stratégiques, qui sortiront volontairement du cadre marchand pour être nationalisés, s'ils sont purement nationaux, ou avec une participation majoritaire de l'Etat dans le capital de l'entreprise, si celle-ci travaille pour d'autres pays de l'Union Européenne. Le reste du capital de l'entreprise sera partagé avec les autres pays concernés, avec réciprocité pour les entreprises ayant le même rôle dans leur pays d'origine de l'Union.

Cette nouvelle approche pourra être intégrée conceptuellement par l'Union Européenne avec l'objectif d'une entraide intra-européenne dans certains domaines, en cas de nouvelle crise sanitaire.

Ce concept de secteurs stratégiques nationalisés pourra être inscrit dans la Constitution.

La crise de la COVID 19 est une rupture dramatique de la trame mondiale et une intrusion au plus profond de l'Etre national ; il nous appartient d'en tirer un ressort nous permettant d'en sortir grands, dans un Monde où le produit du Travail des uns n'irait plus enrichir une infime minorité, un Monde avec une économie socialement juste et respectueuse de l'Environnement, un Monde qui ne s'arrêterait pas de tourner quand une écaille de Pangolin en vient bloquer les rouages.

Pour une Europe resserrée et fédérale

Tout d'abord la France a un destin européen. Mais il faudrait que l'Europe évolue en un système fédéral où chaque pays garderait une certaine autonomie, mais avec un gouvernement fédéral politique qui présenterait un front uni par rapport aux autres blocs mondiaux et serait capable de prendre des décisions sur le plan international. Cela impliquerait une mise en commun :

- De l'armée (classique et nucléaire).
- Une diplomatie, européenne.
- Une politique commerciale à front commun.

Suppression du vote à l'unanimité qui est une source de blocage pour l'Europe. L'Europe à 27 est trop disparate, il serait intéressant de recréer un premier cercle de pays autour de l'Allemagne et de la France qui seraient moteur, avec une homogénéisation fiscale, une recherche de la meilleure pratique pour la santé par exemple, pour les normes, etc.

Construire une économie viable pour une Humanité heureuse

Suppose de défendre l'avènement d'une économie répondant aux besoins d'une vie digne pour chacun, refusant des échelles de salaire indécentes, permettant de travailler pour se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, se cultiver, entretenir sa santé et garantir sa sécurité, sans compromettre la satisfaction de ces mêmes besoins pour les générations à venir. Il faut que l'appareil d'état reprenne les rênes en organisant ou réorganisant les services publics garantissant à tous un accès à l'eau, aux besoins énergétiques primaires, à un environnement sain, aux services de santé, aux transports, etc... Cela signifie que l'économie ne doit pas être laissée aux seules lois du marché. Elle doit être régulée par la puissance publique, expression de la Nation, afin qu'il y ait une répartition équitable garantissant une économie viable, avec pour objectif la justice sociale et remettant en cause le modèle occidental de consommation. Il nous faut favoriser le développement d'une économie circulaire, collaborative et de proximité. Dans cette nouvelle définition de l'économie qui allie équité, respect des individus et de leur cadre de vie, le progrès technique doit être conciliable avec la préservation de l'environnement. L'implication, si elle est nécessairement collective, doit rappeler chacun à ses responsabilités. Une Nation souveraine n'est que la juxtaposition d'intérêts, de droits et de devoirs individuels. Il nous faudra apprendre à mieux partager, à prendre soin de l'autre et de notre environnement.

Les notions de respect et de solidarité, qui ont largement été revendiquées, ne doivent pas être mises en exergue exclusivement dans les moments difficiles ; elles sont le ferment de la vie en société.

Pour une égalité salariale Homme Femme

Comment revaloriser les salaires des professions à prédominance féminine, comme les infirmières ou les caissières ?

45 ans après la première loi pour l'égalité salariale (1972), les écarts de revenus entre les femmes et les hommes perdurent. En moyenne, les hommes perçoivent des revenus 25% plus élevés sur l'ensemble de leur carrière, et 9% à travail égal.

Les métiers exercés et le temps de travail expliquent plus de la moitié des écarts salariaux.

Les écarts de salaire horaire sont variables d'un secteur d'activité à l'autre mais ils sont toujours en défaveur des femmes car elles sont concentrées sur des métiers moins qualifiés et moins rémunérés.

En moyenne, la ségrégation professionnelle, c'est-à-dire la répartition genrée des emplois explique une différence de rémunération horaire de l'ordre de - 6,7%. (Insee, DADS, 2013)

État des réflexions déjà produites sur le sujet

L'exemple québécois

La Loi sur l'équité salariale (21 novembre 1996) vise à corriger les écarts salariaux causés par la discrimination fondée sur le sexe. Elle oblige les employeurs de 10 employés ou plus à assurer l'équité salariale entre les emplois à prédominance féminine et les emplois à prédominance masculine équivalents.

Pratiquement, gouvernement du Québec et syndicats ont mis au point un questionnaire standardisé permettant d'évaluer les métiers, d'attribuer une note pondérée à chacun d'eux et à note égale, d'aligner les salaires des professions à majorité féminine sur celles à majorité masculine.

Ainsi la profession d'infirmière ayant été notée comme celle des techniciens informatiques, a vu son salaire moyen passer de 33 000 à 41 000 dollars canadiens (+ 24 %). En contrepartie de ces revalorisations salariales, les syndicats ont accepté un gel général des salaires pendant 2 ans.

La loi est en passe d'être adoptée dans les autres provinces canadiennes.

Sur le modèle québécois, nous proposons une action publique visant à une évaluation objective des métiers en fonction des compétences requises et à revaloriser les salaires des métiers à prédominance féminine en les alignant sur les métiers à prédominance masculine correspondants.

Il s'agit de se donner les moyens d'appliquer le texte de la loi de décembre 1972 : « Tout employeur assure pour un même travail ou pour un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes ».

Réduire les inégalités patrimoniales

- augmenter les taux d'imposition sur les grosses successions.
- Revenir à une vraie progressivité de l'impôt sur le revenu en supprimant les niches fiscales non justifiées.
- Lutter, par des mesures locales appropriées, contre les prix et loyers abusifs dans les grandes villes.
- inciter les entreprises à ne pas distribuer de dividendes lorsqu'elles licencient.
- Inciter les entreprises à suivre la règle minimale des 30%, soit le tiers des profits distribués aux salariés, le tiers aux actionnaires et le reste consacré à l'investissement.
- Taxer les GAFAs dans les pays où elles ont leur activité.
- Intensifier la lutte contre la fraude fiscale.
- Poursuivre le combat engagé contre les paradis fiscaux.
- Inciter les entreprises à limiter les rémunérations des dirigeants.

Reconsidérer la valeur ajoutée des biens et services non marchands et permettre à tous de disposer des biens nécessaires pour une vie décente

Biens et services non marchands

Les concepts fondamentaux de l'économie de marché sont le capital, le travail, l'échange de biens et de services, et la monnaie, outil permettant la quantification des trois premiers concepts et la fluidité des échanges.

S'agissant de l'échange de biens et services, on distingue les biens et services marchands et les biens et services non marchands. Sont marchands ceux qui s'évaluent facilement en termes monétaires (leur prix s'établissant à l'équilibre entre offre et demande), et qui s'échangent donc facilement. Mais les biens et services non marchands ne sont pas pris en compte : Ils sont pourtant indispensables au fonctionnement d'une société : on peut évoquer l'activité des femmes au foyer, le travail des associations bénévoles, les actions de conservation du patrimoine et de l'environnement mais aussi les activités régaliennes de l'Etat : sécurité intérieure et extérieure, justice, présence diplomatique, éducation, santé publique...

Ne pas prendre en compte ces biens et services non marchands dans la production « officielle » donne une vision distordue de la réalité, comme c'est le cas aujourd'hui. En effet l'économie de marché capitaliste valorise une activité d'autant mieux qu'elle est marchande, facilement quantifiable et monnayable, et susceptible de générer un fort profit. 3.1 – Définir les biens essentiels et nécessaires pour les citoyens, avec pour objectif que les populations puissent vivre dignement. Il est important que « la liste » des biens nécessaires soit adaptée à la population, aux traditions, aux besoins spécifiques et locaux, et aux ressources naturelles disponibles localement.

Ces biens et services indispensables à la société ont un prix. Il est indispensable que leur prix soit établi sur la vraie valeur du bien ; et que le prix soit aussi encadré et réglementé afin d'être accessible à tous (sans fluctuation saisonnière ; sans spéculation en fonction de la demande ; sans spéculation boursière).

Biens nécessaires

Par ailleurs pour des biens dits « nécessaires » pour assurer une vie décente à chacun : accès à l'eau ; accès suffisant à la nourriture « de base / indispensable » ; accès aux soins ; accès à l'électricité ; accès au logement ; accès au transport ; accès à la communication ; accès à l'éducation et à la culture ; garantie de la sécurité. Il faut assurer leur disponibilité et gérer les ressources en fonction des besoins (Réfléchir à un accès « inconditionnel »).

La gestion doit-elle être assurée par l'état, ou par des « comités d'experts » désignés démocratiquement pour administrer les biens essentiels et les ressources locales ?

Le prix et l'accès aux biens nécessaires doit être défini, régulé et organisé par une gouvernance (comité citoyen / commission élu démocratiquement) à la fois au niveau local / régional, mais aussi de façon globale (au niveau international), pour une vision cohérente.

Le prix des biens nécessaires devrait être encadrés (logement, éducation, santé, transport, nourriture...) pour être accessibles, mais aussi pour ne pas être influencé par la demande, la saisonnalité ou par des négociations purement commerciales.

Repenser notre rapport et la valeur de l'argent

Si nous pensons que l'humain vaut plus que l'argent, alors augmentons les salaires les plus faibles et rémunérons correctement l'utilité sociale. Cela ne choque personne qu'une aide-soignante indispensable à la survie de nos aînées gagne peu et qu'un trader de banque, parfaitement improductif, soit riche à million.

Cela ne se réglera que par une autre répartition des richesses. Elle sera forcément contrainte.

Faut-il qu'une rémunération se fasse au mérite ou selon les besoins de celui ou celle à qui elle est destinée ?

Dans la mesure où (quand) la solidarité permet d'assurer une relative sécurité à tous et à tous les stades de la vie, d'autres solutions peuvent être appliquées :

- La suppression de l'héritage ou sa très forte taxation (sauf pour la transmission d'entreprises) permettra de rétablir l'équilibre entre les « trop riches » et les « trop pauvres »
- L'érosion régulière de l'épargne, comme pour la plupart des monnaies locales qui perdent quelques pour cent par an pour éviter l'accumulation
- La disparition de l'argent liquide et gestion d'un système de paiement numérique par les autorités fiscales
- L'application d'une TVA variable en fonction de la richesse de chacun, comme l'impôt.

La mutuelle comme structure de couverture des risques économiques et sociaux.

Au fil des siècles, la mutualité a joué un rôle prédominant dans le développement des systèmes de protection sociale et de retraite que nous connaissons aujourd'hui. Il s'agit du mouvement social le plus ancien de l'histoire de France, avec une première mention d'une société de secours mutuel répertoriée en l'an 1319. Une mutuelle désigne donc un organisme à but non lucratif, régie par le Code de la Mutualité, qui opère dans les secteurs de la prévoyance et de l'assurance. Son financement est solidaire. La mutuelle se caractérise aussi par sa gestion, qui est réalisée par les employés eux-mêmes sur le principe de l'autogestion. Les décisions sont prises de façon décentralisée le plus souvent possible, et les revenus sont partagés entre les salariés équitablement.

Il ne s'agit donc pas d'une solution pour toutes nos entreprises mais bien un moyen de prévenir la déstabilisation d'entreprises d'intérêt stratégique par une logique de profit immédiat et, dès lors, voir leur activité de fourniture de biens et de services, nécessaire à l'intérêt collectif, entravée. Le recensement des entreprises concernées est laissé à l'appréciation du régulateur et suit la logique de préservation de la souveraineté nationale.

La thèse proposée ici serait donc de généraliser à certains secteurs économiques prescripteurs de « bien public » un modèle économique et de gouvernance protecteur pour la structure comme pour les bénéficiaires et les salariés. A titre d'exemple, le monde de la santé publique (dont l'industrie pharmaceutique et la recherche publique font intrinsèquement partie) se prête particulièrement bien à notre thèse : la mutualité répond à plusieurs des questions soulevées par tant la nécessité de renforcer la souveraineté que favoriser les activités à forte valeur ajoutée à partir de fonds limités. Il s'agit à la fois d'améliorer notre système de santé pour le rendre plus robuste et fiable et, en même temps, de configurer un nouveau modèle juridico-financier comme base d'un nouvel ordre commercial mondial. Des entreprises clefs des secteurs stratégiques et de biens ou services de premières nécessités (santé, alimentation, industries de réseaux comme les transports ou l'énergie/environnement, voire le secteur de la culture ou des NTIC) sont susceptibles d'entrer volontairement dans ce dispositif de « protection des marchés financiers ».

Mieux maîtriser les échanges internationaux, favoriser les secteurs stratégiques et relocaliser intelligemment

Relocaliser progressivement une part minimum d'activités stratégiques en France avec un complément mutualisable avec les autres pays Européens, en ne laissant pas la délocalisation nous mettre en danger. L'État France, malgré une marge de manœuvre limitée, doit négocier une relocalisation européenne

coordonnée des secteurs d'activité, avec l'appui du Parlement Européen, sensibilisé par l'intérêt premier des populations. Éduquer, informer, sensibiliser les consommateurs pour qu'ils portent davantage intérêt aux produits locaux (agro- alimentaire, notamment), nationaux ou européens pour que les entreprises y voient une demande forte. En s'appuyant sur les initiatives locales et les associations pour communiquer, sur le Made in France ou en Europe.

Sensibiliser les entrepreneurs à relocaliser ou à créer des activités stratégiques, faciliter leur implantation géographique, renforcer les liens entre environnement et production localisée et encourager l'engagement des acheteurs (CNA) des grandes entreprises dans leur démarche. Rendre obligatoire la mention du lieu de fabrication supprimée en 1986 (Pays Hors Europe et made in CEE). L'État doit être leader, par la Loi, les mesures incitatives fiscales et sociales, la simplification administrative en faveur des entreprises concernées, en contrôlant les appels d'offre des marchés publics.

Reconsidérer et revaloriser les métiers indispensables à la société

Les emplois dont la crise a fait apparaître le caractère indispensable sont-ils aujourd'hui justement considérés (rémunérés) ? Comment mieux les prendre en considération ?

La crise sanitaire a mis en évidence le rôle « stratégique au quotidien » joué par les acteurs économiques de terrain les plus humbles. Doit s'imposer une revalorisation des emplois qu'on pourrait aussi qualifier de « première nécessité », revalorisation aussi bien sur le plan salarial (négociations inter branches) que, plus largement, sur le plan de la reconnaissance sociale. Cela implique une réelle remise en perspective de la considération de ces métiers (inventaire à établir) avec une part plus importante réservée aux métiers manuels et principalement techniques (chauffeur livreur, par exemple). Les formations et orientations professionnelles relatives à ces « véritables professions » (et non « emplois par défaut ») doivent redonner un sens à ces filières par le développement d'un apprentissage réévalué (s'inspirer de la philosophie du Compagnonnage)

Soutenir l'activité en milieu rural

Dans des dispositions identiques au livret d'épargne (Rouge) consacré à l'investissement immobilier pour des logements à loyer modéré ; création d'un livret "Vert" dont la gestion serait confiée à une branche spécifique de la BPI, apportant ainsi la garantie de l'État.

La mission serait de favoriser la création d'organismes locaux d'investissement dans des terres agricoles, destinées à être louées dans des conditions avantageuses, à des exploitants agricoles bio.

Cette mission pourrait être étendue au soutien de création d'entreprises écoresponsables en milieu rurale.

Taxer l'accumulation du capital et équilibrer la répartition des profits

Mise en place de mesures incitatives à gagner et à dépenser, plutôt qu'à thésauriser, propres à contenir l'avidité, sans décourager d'entreprendre, ni faire aucunement obstacle au gain et au profit, mais en faire vraiment profiter l'économie, par la consommation, le mécénat, l'investissement à risque, peu rémunérateur, innovant et écologique.

Plutôt qu'une augmentation de taxation des hauts revenus, taxation (de 5% à 50%) de l'augmentation des patrimoines d'une année sur l'autre, à partir d'un plancher (2,5 millions par tête) et par pallier.

2,5	10	25	50	100	250	500	1000	2500	5000 & +
5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%

Conduire à une modération de la rémunération du capital.

Obliger à un partage équilibré des profits des entreprises, entre investissement capital et travail.

Etablir un plafond des dividendes (ex : 7% de la valeur de l'action).

En synthèse, favoriser l'économie par la modération de l'avidité en taxant l'accumulation, qui conduira à une fragmentation du capital pour une moindre taxation, le rendant plus dynamique.

Assurer une meilleure pérennité des entreprises par une part obligatoire des profits vers l'investissement et une plus grande équité dans le partage entre le capital et les salariés.

Instaurer un revenu universel inconditionnel

Il y a cette vieille idée d'un revenu universel inconditionnel qui a commencé à faire surface.

À commencer par l'Espagne, pendant la période de confinement. Il y a été mis en place un revenu minimum vital fin mai 2020 de l'ordre de 1015€ par foyer (on estime là-bas à 850 000 le nombre de foyers éligibles pour cette nouvelle prestation pour 2,3 millions de personnes). Cette mesure pourrait en fait s'apparenter à notre RSA. En France, le montant de celui-ci est de 564,78€ pour une personne seule, mais peut monter à 1208,74€ pour un parent isolé avec deux enfants (+ 241,74€ par enfant supplémentaire)

Cette idée d'un revenu universel progresse ainsi petit à petit en Europe mais à chaque fois, les gouvernements reculent devant le coût. Ainsi, en Italie, le revenu de base universel est devenu un « revenu de citoyenneté » qui n'est rien d'autre qu'une allocation d'aide aux plus pauvres.

Quant à la Finlande, elle en a fait l'expérimentation dès 2017. À titre expérimental, 2000 chômeurs ont reçu 560€ par mois sans aucune contrepartie, cumulable avec d'autres aides. Mais le gouvernement finlandais n'a pas pérennisé l'initiative, craignant une hausse du déficit en cas de généralisation à toute la population.

Comme on le voit, les tentatives en ce sens sont restées très limitées (voire timides). Pourtant une étude de l'université d'Oxford montre que 70% des Européens soutiennent ce concept.

Certes, ces aides sont conséquentes, mais elles ne s'adressent qu'aux familles les plus démunies et non aux personnes. Elles ne sont en aucun cas des revenus universel inconditionnels, puisqu'elles ne sont ni universelles ni inconditionnelles. On fait la charité (la preuve, même le Pape François en a défendu l'idée) là où il faudrait enfin créer un monde véritablement et concrètement meilleur.

Le but du revenu universel inconditionnel serait ici, non pas de gérer une urgence, mais de « profiter » de cette crise inédite pour « rebondir » sur une nouvelle vision de la société et définir de nouveaux rapports et accès au travail, à la vie en société, à la culture, à l'éducation....

L'idée n'est pas neuve puisqu'il faut remonter au XVIème siècle et à Thomas More (L'Utopie en 1516) pour en retrouver les fondements : une île où chacun serait assuré des moyens de sa subsistance sans avoir à dépendre d'un travail. Car c'est fondamentalement de cela dont il est question. Au travers des siècles (de Thomas Paine à Milton Friedman, et son impôt négatif, en passant par des philosophes de la décroissance comme André Gorz ou encore Michel Foucault qui cherchait à libérer l'individu du contrôle social étatique), tout le monde y est allé de sa théorie sur le revenu universel. Certains y voyaient un moyen de ne plus verser par ailleurs d'autres prestations sociales, d'autres la possibilité pour tous de peser dans le rapport État (ou employeur) et Individu (ou employé). De la droite à la gauche, des libertariens aux libertaires, chacun avait sa petite chanson sur le sujet.

Dans le contexte de la pandémie, marqueur désormais incontournable de la société, cette proposition prend un nouveau relief.

Conséquences d'un revenu universel inconditionnel.

Nous parlons bien ici d'un revenu automatique qui s'adresse à tous les membres de la société sans condition de ressource ni contrepartie, cumulable avec les autres ressources et pour toute la vie. Un nouveau droit constitutionnel en quelque sorte.

Abordons d'abord le sujet qui fâche en premier. La question du financement. Elle est centrale. Elle est également liée bien évidemment à la question du montant. Si nous partons sur une base de 1500€ net par mois (cumulable, on l'a compris avec les autres aides sociales), il pourrait suffire d'utiliser l'impôt sur le revenu. En effet, on pourrait imaginer que, dès lors que tout le monde est à la même enseigne, chacun paierait des impôts (actuellement, moins de la moitié de la population, 44% des ménages, est imposable). On pourrait rétorquer qu'il s'agirait alors de donner d'une main et reprendre de l'autre. Sauf si l'on considère que le niveau moyen de l'impôt est d'environ un mois de salaire, que les enfants qui ne travaillent pas ne sont pas assujettis à l'impôt, il pourrait être alors possible que l'impôt soit partagé par tous les ménages, sans exception.

Ajoutons à cela une augmentation du nombre des tranches d'impôts pour une imposition plus proche de la réalité des revenus de chacun, une taxation des revenus des actionnaires, une taxe sur les machines remplaçant la main d'œuvre, un impôt sur les GAFAM et autres multinationales et le rétablissement de l'ISF pour une véritable solidarité citoyenne (aujourd'hui, les revenus des 0,1% les plus riches explosent, malgré la pandémie) et le financement pourrait être obtenu.

En contrepartie, ce revenu universel serait la source pour les bénéficiaires de la création d'une nouvelle société plus juste. Il permettrait à chacun de se réapproprier son rapport au travail. Chacun pourrait alors choisir véritablement son travail, comme salaire d'appoint ou comme revenu principal. Finie la peur de perdre son travail. Le salarié peut alors véritablement négocier son contrat sur des bases de rapport d'égalité avec son employeur. Par ailleurs, de nombreux emplois sont remplacés par des machines. Le progrès technique permettrait de soulager véritablement les salariés et de rééquilibrer les rapports de force employeur-employé. Le travail retrouverait alors tout son sens. De vital, il devient alors choisi, consenti, négocié. Il est également envisageable d'engager plusieurs personnes pour le même poste et réduire ainsi drastiquement le problème du chômage.

Chacun pourrait alors devenir plus libre, en commençant par les loisirs. Le besoin d'argent n'étant plus le problème principal de chacun, nous pourrions redécouvrir la joie de vivre, les rencontres, le développement personnel, l'aide à la communauté par le truchement d'associations caritatives, un rapport différent à la culture... Quand la survie n'est plus la condition première, l'accessoire devient indispensable. La création de nouvelles entreprises serait favorisée, la question de l'investissement s'imposant moins aux banques.

Favoriser une production et consommation alimentaire locales et respectueuse de l'environnement

Il n'y a pas eu de pénurie alimentaire en France liée à la pandémie, la France ayant une agriculture exportatrice. Pourtant cette crise nous incite à penser aux échanges commerciaux.

Si le covid-19 est apparemment né d'une mauvaise maîtrise sanitaire du marché de Wuhan (promiscuité humains-animaux vivants-animaux morts, trafic d'animaux protégés, traditions alimentaires...), les experts sont unanimes pour dire que d'autres crises sanitaires nous menacent, qui sont la conséquence d'une surexploitation de notre planète et d'une 'production industrielle du vivant'.

Une consommation

- Plus locale (nous importons encore beaucoup de fruits et légumes qui pourraient être produits en France)
- Plus respectueuse de l'environnement (avec le corollaire de ne pas accepter des importations de pays qui ne sont pas alignés sur les mêmes règles environnementales et sociétales pour leurs productions agricoles)
- Plus orientée vers la qualité, voire la frugalité, notamment pour notre consommation carnée, sans faire de nous des vegans : moins de viande, mais de meilleure qualité ; au logo 'nutri-score' il faut substituer un label plus global incluant l'empreinte carbone et le bien-être animal, et exiger que ce label sanctionne nos importations.
- Basée sur une économie cyclique, qui doit s'ailleurs s'appliquer à tous les secteurs industriels. Cette volonté de consommer différemment s'accompagne nécessairement d'un retour à une 'écoagriculture' à taille humaine, pourvoyeuse d'un million d'emplois en Europe selon les estimations.

des experts (« Pour que l'ensemble de l'agriculture européenne devienne écologique, il faut au moins 1 million de personnes supplémentaires dans les champs ») ; ce changement doit être accompagné et soutenu par un plan de reconversion de l'industrie agro-alimentaire qui ne correspond plus à nos aspirations de consommateurs, et permettra un 'repaysancement' de nos campagnes.

Organiser un « Grenelle du Télétravail »

Ce « Grenelle » aura pour objectifs de traiter les points suivants

- Gérer les impacts sur le contrat de travail (proportion du télétravail, droit à ne pas télé-travailler, attractivité vis-à-vis des nouveaux embauchés, etc.). Gérer le risque de dérive d'uberisation par une accélération de la délocalisation du travail dans les pays low-cost et une rémunération à la tâche.
- S'assurer de l'absence de discrimination que pourrait engendrer ce nouveau mode de travail, à niveau hiérarchique égal, ou à niveau de qualification égal. Ne pas créer de distorsion sociale ou hiérarchique entre ceux qui peuvent télétravailler et ceux qui ne le peuvent pas. Et faire que l'arrêt du télétravail ne soit pas vécu comme une sanction.
- Intégrer ce nouveau mode de travailler dans le cursus éducatif, ainsi que dans les programmes de formation continue. Et élargir les techniques du télétravail à l'enseignement à distance en mettant en place des moyens pédagogiques adaptés.
- Assurer l'intégrité physique et psychologique des télétravailleurs afin d'éviter les risques liés à la solitude ou à la désocialisation partielle. Faire en sorte que vie professionnelle et vie privée soient clairement distinguées.
- Garder le sentiment d'appartenance à une entreprise ainsi que la notion de culture d'entreprise. Le télétravail supprime en grande partie les relations informelles et la circulation des informations non explicitement requises, comme lors des pauses café, la cantine, les rencontres fortuites sur le quai du métro ou dans le hall de l'immeuble. Ces moments sont souvent des temps de créativité et d'innovation. Si nous ne trouvons pas de moyens de faire que les gens se parlent « par hasard » et non à travers une conférence Zoom/Teams programmée, nous détruisons de la valeur. L'extension du télétravail doit se faire avec une réflexion sur le sens même du travail et des relations interpersonnelles au travail. Le travail sans interaction imprévue n'est que ruine de l'entreprise, du moins telle que nous l'entendons et la pratiquons aujourd'hui
- Le pourcentage entre télétravail et présence sur site doit pouvoir être négocié pour tenir compte de ces valeurs
- Déployer le haut débit pour tous, dans un délai de moins de 5 ans sur tout le territoire.
- Développer les outils technologiques adaptés pour répondre à ces nouveaux besoins : partage de données et de projets, sécurité de l'information.
- Travailler avec des architectes et des urbanistes pour concevoir les principes des habitats et des quartiers de demain intégrant le télétravail et la continuité d'une vie sociale non isolée.

Diversifier au-delà du PIB les outils de mesure du bien être sur terre

Mesurer les performances des pays à l'aune du PIB nie l'existence même de l'humain et de la nécessité des communs. Pour mettre fin à ce dogme du PIB, des outils existent depuis quelques années déjà, tous les ans, le *World Happiness Report* (le rapport sur le bonheur mondial) publie un classement des pays fort différent de celui du PIB. Ce programme est soutenu par les Nations unies pour montrer qu'il est possible de mesurer et promouvoir le bonheur humain. Ce dernier recoupe la justice sociale, la santé, la satisfaction des besoins économiques, les connexions sociales et l'opportunité de suivre nos aspirations et centres d'intérêts personnels (<https://worldhappiness.report/>). La création d'un revenu universel inconditionnel participe à ce changement vital pour la société.

Instaurer une semaine de travail de 4 jours

Le monde du travail évolue grandement, les convergences entre robotisation et intelligence artificielle conduiront à une autre révolution industrielle, il convient d'anticiper dès à présent les modes et formes de travail.

Partager les activités et les adapter à un rythme propice à l'équilibre vie professionnelle/vie privée paraît une donnée d'avenir indispensable. Pour qu'en résulte aussi une productivité qualitative, pourquoi ne pas s'inspirer d'expériences concrètes de certains pays du nord de l'Europe par exemple, d'autant que de façon encore embryonnaire bien des expérimentations existent en France, ici et là.

Des études d'opinion attestent de l'attente de nombre de travailleurs souhaitant répartir leurs activités professionnelles sur une base de quatre jours. D'un point de vue écologique, cette mesure, à l'instar du télétravail, réduirait aussi les déplacements.

Une telle mesure serait à adapter en fonction des secteurs de l'économie, sachant que l'équilibre entre la qualité de vie et la productivité dépendra directement de la nature des métiers exercés sur le terrain.

La recherche de nouvelle forme de travail s'est d'ailleurs trouvée accentuée par la pandémie covid-19. Les organisations recherchent des modes de fonctionnement compatibles avec leurs activités et il s'agit d'une opportunité que d'offrir une telle ressource d'organisation en quatre jours hebdomadaires.

La pratique de la semaine de quatre jours, quoique qu'expérimentale, est probante

Des expériences probantes existent dans différents pays, majoritairement des pays développés, par des organisations qui privilégient l'innovation comme source de développement. A contrario de plus en plus d'études continuent de démontrer que la semaine de cinq jours n'est pas aussi efficace que des semaines de travail plus courtes.

Travailler plus intelligemment plutôt que plus longtemps, tel est le point commun de ces mesures. Autant les résultats sont positifs, autant il s'agit d'initiatives de personnalités dirigeantes atypiques et souvent dans les entités à taille humaine. Les secteurs où ces mesures s'appliquent s'avèrent cependant variées.

En France, des entreprises prouvent la pertinence de ce modèle : JMMBB, YPREMA (80% des salariés sont passés à 4 jours toute l'année depuis 1987), LOVE RADIUS, LDLC, etc, ... Que ce soit par Microsoft Japon, Perpetual Guardian en Nouvelle Zélande, ou bien d'autres, la voie est d'ores et déjà entrouverte par des innovateurs en ce domaine.

Inciter par l'exemple et faciliter par la loi

Un texte de loi doit assumer une telle innovation, avec une ouverture non contraignante mais suffisamment incitative. Le droit du travail sera lui aussi à mettre en relation avec cette mesure, avec des formulations permettant aux salariés eux-mêmes d'être à l'initiative d'une telle évolution.

Créer un Revenu d'Insertion de Fin de Formation et d'Études (RIFFE)

Le Revenu d'Insertion de Fin de Formation et d'Études (RIFFE) est une allocation d'une durée de 12 mois maximum pour soutenir les jeunes diplômés (âgés de 25 ans au plus) sans ressources et inscrits comme demandeurs d'emploi afin de répondre à leur difficulté de trouver un premier emploi.

Attribution pendant 12 mois d'une allocation à tous les jeunes (jusqu'à 25 ans) en recherche d'emploi et ayant terminé leur formation professionnelle ou études supérieures sanctionnées par un diplôme. Une éligibilité obtenue quel que soit le type de formation, à condition que le certificat de fin d'études soit délivré par un établissement (public ou privé) lui-même reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale et/ou l'État. Cette allocation, accordée une seule fois, s'interrompt avec la signature d'un CDD ou CDI. Le demandeur inscrit à Pole Emploi pourrait lui-même déterminer le diplôme qui lui en donnera l'accès.

Une telle mesure encourage les jeunes à poursuivre une formation diplômante. Ensuite, lors de sa recherche, le(a) jeune demandeur(euse) d'emploi gagne en autonomie et en sérénité grâce à ce soutien financier. Le montant de l'allocation, du RIFFE, doit être supérieur au « RSA jeunes » auquel les bénéficiaires auraient accès, ne serait-ce que pour donner du sens à leurs efforts de formation diplômante.

Instaurer le Revenu Universel d'activité comme étape vers le Revenu Universel Inconditionnel

L'instauration d'un Revenu Universel Inconditionnel fait l'objet de nombre de critique notamment pour son financement. Il faut donc trouver une stratégie acceptable politiquement, progressive, passant par des étapes intermédiaires comprises par une majorité de citoyens et d'élus.

Par quoi commencer ? Par ce qui existe déjà et ne demande qu'à se développer.

Les 12 propositions du CNLE (Conseil National de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion), <https://www.cnle.gouv.fr/le-cnle-formule-12-propositions.html>, articulées autour de 3 priorités fortes, soutenir, accompagner, protéger, permettraient certainement de répondre à l'urgence concernant les plus pauvres de nos concitoyens, nous ne pouvons qu'encourager le gouvernement à les mettre en place sans attendre, mais il faut aller au-delà...

Le RUA

Parmi les solutions envisagées vient rapidement à l'esprit le Revenu Universel d'Activité annoncé par le Président de la République le 13/09/2018.

Ce projet a fait l'objet d'une consultation nationale produisant 11 000 propositions, fruits de 82 000 votes et plus de 76 000 personnes ont été enregistrés pour cette consultation en ligne dont plus de 30% des contributeurs étaient des bénéficiaires de ce que l'on appelle les aides sociales. Le calendrier prévoyait un dépôt de loi courant 2020 pour un premier versement en 2022/ 2023 et les partenaires sociaux l'attendent ! A ce jour, le calendrier semble bloqué...

La mécanique du RUA n'a pas été poussée à son terme, nous savons qu'il était question de rassembler l'ensemble des aides sociales pour ne faire qu'un seul revenu, reconnu comme suffisant pour contribuer à la satisfaction des besoins fondamentaux, et éviter ce qui est appelé le « non-recours » c'est à dire le fait que les bénéficiaires ne fassent pas leurs demandes d'aides. Il s'agissait donc de délivrer ce RUA de façon systématique pour les ayants droit.

La question de l'identification des bénéficiaires n'a pas non plus été réglée définitivement bien qu'il s'agisse des personnes éligibles aux différentes aides sociales existantes.

Reste la question des jeunes, il serait bon de les rendre éligible à ce RUA « adapté » tant qu'ils sont en formation par exemple. Sinon quel sens ou quel signe aurait alors cette seule perspective, au moment où le jeune prend sa place comme adulte dans la société ? Ne serait-ce pas prendre pour acquis que l'accès au travail est déjà condamné ? Ce qui renvoie aux différents sujets que sont l'accès à la formation professionnelle, qui est désormais devenu une obligation pour les 16/18 ans depuis ce mois de septembre, à l'accès à l'emploi durable, et au partage du travail.

Inciter les citoyens à consommer des produits et services en connaissant les pratiques RSE des entreprises.

- Augmenter le nombre d'entreprises ayant des activités relatives à la Responsabilité Sociétale et Environnementale et les diffusant :
 - Inciter d'autres types d'entreprises : exemple : SAS d'au moins 100 salariés à procéder à des activités
- Augmenter le degré de connaissance des consommateurs concernant les activités sociétales et environnementales de nos entreprises européennes :
 - Créer le catalogue des entreprises ayant mis leurs rapports RSE à disposition et mettons en avant leurs bonnes pratiques
 - Afficher un « RSE-score » ou « Indice de performance RSE » sur les produits pour faciliter le choix des consommateurs. Cet indice de performance serait calculé par des organismes indépendants des entreprises, à l'image des centres de contrôle technique pour les automobiles – Sur la forme, ce « RSE-score » serait à l'image du "Nutri-score", système d'étiquetage à cinq niveaux, de A à E en fonction de la qualité nutritionnelle des produits, et qui a pour but de favoriser le choix de produits plus sains par les consommateurs.

Favoriser l'émergence d'une Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Affichons un « score RSE » sur les produits pour inciter les gens à prendre en compte les critères environnementaux dans leurs critères de choix avant achat et augmentons le nombre d'entreprises s'engageant dans une démarche d'amélioration RSE.

L'économie sociale, née au siècle des Lumières, rêve l'utopie d'établir un autre rapport au travail. L'ESS ambitionne d'élargir à la sphère économique les valeurs de la République : liberté de gouverner les entreprises à la place des détenteurs des capitaux ; égalité entre les acteurs économiques, salariés ou usagers selon le principe « une personne = une voix » en Assemblée générale des entreprises au lieu du principe qui donne le pouvoir aux plus gros actionnaires ; et fraternité, c'est-à-dire solidarité économique entre les personnes, en particulier par une réduction des écarts de revenus et mise en commun de moyens économiques pour en faciliter l'usage. »

Revendiquer que les théories de l'économie sociale et solidaire soient enseignées dans les lycées et à l'université au même titre que l'économie libérale. Que des exemples d'entreprises soient mis en avant dans les livres scolaires et pas à travers seulement les associations charitables. Instaurer l'éducation populaire dans l'école primaire et les collèges.

Rédiger une nouvelle « Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la Terre »

L'objectif est de combiner un développement qui assure une croissance raisonnée et utile à l'Humanité tout en préservant le seul capital dont nous disposons : la Terre.

Aider et former les citoyens à mieux se protéger des utilisations frauduleuses ou commerciales de leurs données personnelles sur le net

Dans notre société de plus en plus connectée par les réseaux internet, chaque citoyen doit acquérir une culture numérique en faisant attention aux problèmes de collecte de données. Cette culture doit faire partie de l'enseignement de bases pour les élèves.

Chaque citoyen doit être attentif aux sources des informations qu'il reçoit (Fake News). Faire attention aux articles validés ou créés par des lobbys (Etat, entreprise)

Protection des données personnelles

Les réseaux d'accès à internet sont de plus en plus importants. Ces réseaux n'appartiennent pas aux opérateurs. C'est un bien commun à nous tous.

Les fournisseurs d'accès à internet (FAI) collectent de nombreuses données. Cela peut entraîner une diminution de débit. L'existence de FAI coopératif serait utile mais impossible. L'Etat demande aux FAI de pouvoir enregistrer des données des utilisateurs.

Assurer une traçabilité et une protection des données personnelles vis-à-vis de leurs collectes (GAFA) . Ces données ne peuvent constituer des biens marchands. Un premier pas a été fait avec l'application du RGDP

Une attention particulière doit être faite dans /vol/ cession illicite des données personnelles.

Protection des individus

L'éducation du public est importante. Le public doit faire attention au paramétrage par défaut lorsqu'on accède la première fois à un site. Il faut aussi faire attention aux données que l'on donne volontairement.

L'augmentation et le développement des caméras en ville couplés à des logiciels (Reconnaissance visuelle) entraîne un suivi /fichage des citoyens

L'utilisateur est régulièrement espionné lors de son parcours sur internet. Il laisse des informations un peu partout. Le Tracking par le suivi des personnes grâce au smartphone est en contradiction avec les droits constitutionnels

Si un individu n'est pas connecté, il ne génère pas de données cela peut être très suspect.

La digitalisation de l'économie pose des problèmes aux individus. Une partie de la population est exclue soit pour des questions financières soit pour des questions d'accès et/ou de connaissance de l'informatique.

Conclusion

La protection /Non divulgation des sources constituent un des prochains enjeux importants (Ex : Twitter contre Président des USA)

Le cryptage de ses outils de stockage (clé USB, Disque dur) est fondamental pour protéger ses données.

Propositions

A court terme (6 mois - 1 an)

Continuité du RGDP et son application. Traçabilité des collectes des données personnelles

A moyen terme (2-3 ans)

Continuité et mise en place d'une protection au niveau national (et européen) pour les lanceurs d'alerte

A long terme (5 ans et plus)

Création de Fournisseur d'accès à internet coopératif

Réduire les écarts salariaux dans les entreprises et réformer la gouvernance des conseils d'administration

L'écart important des rémunérations s'explique et l'on peut s'en servir dans une politique de redistribution. Néanmoins les effets dans la société sont très importants. L'incapacité de comprendre et d'accepter ces différences ainsi que de participer à la société sont des dissolvants du vivre ensemble aux répercussions lentes et dangereuses. Cette proposition par son resserrement des écarts de rémunérations contribuera également à redonner la fierté et la motivation pour le travail accompli ou à accomplir, plutôt qu'une fuite en avant pour les biens et revenus qu'on veut en retirer.

2 solutions sont possibles pour apporter une réponse à ce problème. L'outil de la fiscalité en créant une tranche d'imposition à 90% au-delà d'un niveau de salaire/rémunération qui serait 20 à 30 fois (le ratio étant ouvert à discussion) plus important que la rémunération la plus faible de l'entreprise/institution considérée.

Réformer la gouvernance des entreprises en imposant une présence plus civile, plus indépendante dans les conseils de surveillance et de rémunération, et en limitant le cumul des mandats à 2.

Ces 2 dispositifs doivent avoir un champ d'application au moins au niveau européen pour contrer une concurrence entre pays de l'UE et limiter la délocalisation des conseils de surveillance.

1 Tranche fiscale à 90% au niveau européen pour les rémunérations supérieures à 20 ou 30 fois la rémunération la plus faible de l'entreprise ou institution concernées.

2 Réforme de la gouvernance des conseils d'administration au niveau européen.

Pour apprécier la qualité et la performance d'une entreprise responsable, il y a nécessité de combiner notation financière et notation RSE et d'associer les salariés au capital et aux décisions

Notation financière durable : pour être plus performante, la notation RSE pourrait être mixée avec la notation financière dont l'objet serait étendu au-delà des conditions d'accès à l'assurance-crédit et s'imposerait au-dessus d'une certaine taille d'entreprise. Parce que l'entreprise agit dans un système, notamment financier, la notation des acteurs financiers eux-mêmes devra intégrer leurs propres

politiques RSE et ISR (Investissement Socialement Responsable), ainsi que leurs ratios prudentiels modifiés en conséquence.

Capital humain mieux valorisé : Le capital humain doit pouvoir figurer plus fortement et nommément dans les actifs d'une entreprise. Une entreprise qui compte des salariés motivés, respectés et associés aux décisions importantes, a une performance économique, sociétale et environnementale plus importante. Cela mérite d'être inclus dans l'Actif Net Comptable, une des mesures de la valeur d'une entreprise. Un actif valorisé est fait pour être développé.

La participation comme règle : dans cet esprit, au-delà du développement de l'intéressement, la participation significative des salariés au capital et à l'élaboration des décisions devrait être la règle et la législation fiscale sur la transmission d'actions gratuites à des salariés et managers adaptée. Dans un pays où la redistribution est une des plus élevée au monde, l'actionariat salarié contribue fortement à l'éducation économique de tous, à la répartition des richesses et du pouvoir, tout en engageant et en sécurisant l'entreprise dans un contexte économique durablement incertain. Pour lever les inquiétudes légitimes des salariés sur le risque de perdre en même temps leurs emplois et leurs économies, des outils spécifiques peuvent être mis en place, notamment pour les PME-ETI (création de fonds diversifiés avec plafonnement à 50% des actions de l'entreprise du salarié ; baisse de la plus-value de la famille vendeuse à ses employés). On peut aussi imaginer une extension aux fonctionnaires de la possibilité d'investir en franchise d'impôts dans ces fonds diversifiés.

Renforcer et soutenir les ONG a-dogmatiques

Il faut renforcer et développer l'œuvre accomplie par ces ONG a-dogmatiques. Elles tiennent à bout de bras l'appui social de nombreuses régions oubliées, quelles que soient les ethnies ou religions, dans le plus grand respect des populations locales, au plus près de leurs besoins.

Elles témoignent aussi des éventuelles exactions de forces armées et, par là même, réduisent les tensions. Ces associations se fournissent localement, font travailler des locaux, les forment et les encadrent. Parfois, elles payent des primes aux fonctionnaires pour qu'ils accomplissent effectivement leur travail: des médecins hospitaliers n'y font que des diagnostics et ne soignent que dans leurs cabinets privés, certains infirmiers ne viennent à l'hôpital qu'à mi-temps, certains enseignants donnent des cours particuliers aux enfants de «riches» plutôt que d'assurer les cours, certains ingénieurs désertent leur administration pour accomplir des «ménages» dans des entreprises privées, des fonctionnaires s'approprient les aides alimentaires et les revendent...

Elles respectent à la lettre les lois sociales, payent très bien les travailleurs locaux qui eux-mêmes font vivre sur un salaire jusqu'à 30 personnes de la famille.

Une fois formés, ces travailleurs locaux peuvent à leur tour être envoyés dans d'autres pays comme volontaires, ou faire carrière dans des organisations gouvernementales.

Favoriser le développement des TPE / PME

Il faut sortir d'une organisation économique, héritée du Colbertisme, basée sur des champions sectoriels qui drainent des kyrielles de TPE captives, qui lorsqu'elles se développent sont absorbées par le champion sectoriel. Il faut avoir une véritable politique pour les PME, en installant, grâce à une réglementation et des outils pour faciliter des investissements croisés inter-entreprises, une coopération entre entreprises de taille équivalentes. Cela facilitera des investissements croisés inter-entreprises qui contribueront à accélérer l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises de taille intermédiaire dont manque le tissu économique français.

Favoriser la juste rémunération des producteurs

Création d'une taxe « non-saisonnalité »

Auparavant, nous nous contentions des produits que nous avons à disposition autour de nous et nous vivions au rythme des saisons. Depuis quelques décennies, nous avons pris l'habitude de voir une offre de fruits et légumes frais provenant des quatre coins du monde, parfois par avion, ou alors issus directement de serres chauffées en bafouant totalement l'environnement, sans considération éthique.

Afin de pallier les coûts environnementaux et dans le but de favoriser les productions les proches de chez nous, une taxe de « non-saisonnalité » des produits pourrait être récupérée pour ces produits et légumes.

Suppression de la TVA pour les produits locaux. Afin de favoriser la production locale et d'aider les producteurs à écouler leurs productions, nous proposons de supprimer la TVA, voire d'autres charges, pour les produits consommés localement afin d'encourager les consommateurs à s'intéresser et à acquérir en priorité les produits issus des zones de production à proximité.

Transparence sur les risques liés à la consommation d'un produit

Afin de faciliter la transparence et de proposer une grille de lecture unique, nous souhaiterions proposer, de la même manière que l'étiquetage nutritionnel nutriscore, un système similaire pour les produits reconnus nocifs pour l'environnement, la santé du consommateur ou dont le bilan carbone est élevé ainsi que sur les produits finis contenant ces derniers. A titre d'exemple : l'huile de palme, les tomates en hiver, le sucre raffiné importé, le poulet ou le porc élevé en batterie avec du soja d'Amérique latine, les avocats, etc.

Limitation des marges sur les produits bio

Aujourd'hui, de nombreuses enseignes de la grande distribution, pratiquent des marges sur les produits bio plus élevés que ceux des mêmes produits conventionnels. A titre d'exemple, sur une pomme de terre bio, la marge brute des grandes et moyennes surfaces est 83% plus importante que sur une pomme de terre conventionnelle. Sur une pomme, la différence atteint près de 150% (Source UFC Que Choisir). Afin de défendre un accès à un plus grand nombre, il est nécessaire que les marges des produits bio ne soient pas de manière irraisonnable plus élevées que celles des produits conventionnels. Celle permettra à une partie de population qui est dans des conditions économiques difficiles, de pouvoir accéder à une alimentation de meilleure qualité.

Séparer la banque spéculative de la banque pour les particuliers et le financement de l'économie

Pour éviter que la banque spéculative ne compense d'éventuelles pertes grâce à sa proximité avec la banque des particuliers et du financement de l'économie réelle, il faut la rendre autonome et possiblement la laisser faire faillite pour éviter qu'elle n'affecte pas le reste des activités bancaires utiles et nécessaires au fonctionnement de l'économie